

+ d'informations : www.cnfpt.fr

FORMATIONS 2024

PARCOURS DE
PROFESSIONNALISATION
pour les **Conseillères et
Conseillers de Prévention**

**INVENTONS ENSEMBLE
VOS SOLUTIONS FORMATION**



Présentation du dispositif



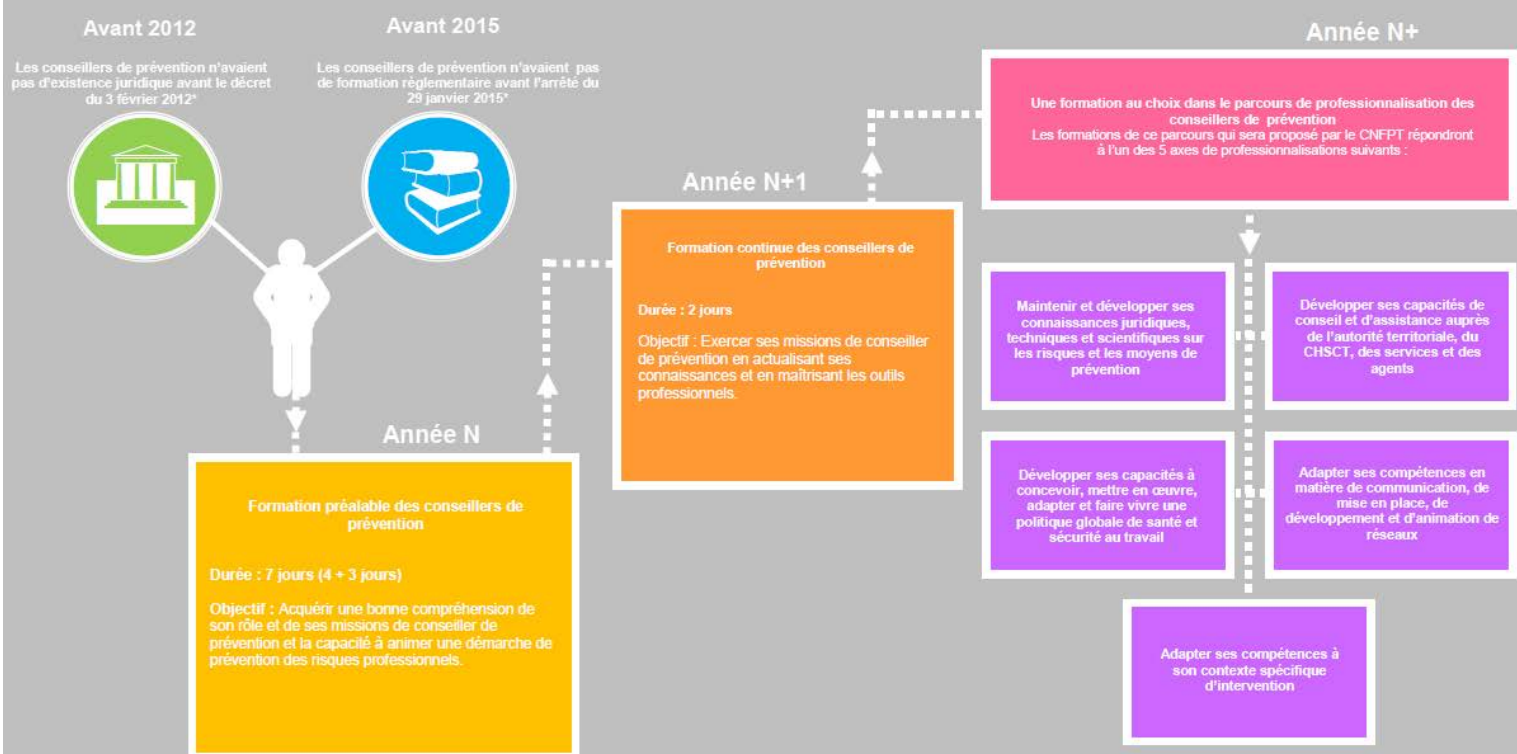
L'arrêté du 29 Janvier 2015, relatif à la formation des Conseillers et Conseillères de Prévention, est entré en vigueur le 7 février 2015.

Ce texte précise les obligations de formation des acteurs de la prévention tout au long de l'exercice de leurs missions. Les Conseillères et les Conseillers de Prévention bénéficient d'une formation préalable à leur prise de fonction de 7 jours, d'une formation continue l'année suivant leur prise de fonction de 2 jours et d'au minimum un module de formation les années suivantes.

Pour être éligible au dispositif de Formation Continue Obligatoire des Conseillers de Prévention (FCO CP à partir de la 2ème année) conformément à l'arrêté du 29 Janvier 2015, les modules de formation inclus dans le parcours de professionnalisation proposé par le CNFPT doivent répondre à l'un des axes suivants :

- **Axe 1** : Maintenir et développer ses connaissances juridiques, techniques et scientifiques sur les risques et les moyens de prévention ;
- **Axe 2** : Développer ses capacités de conseil et d'assistance auprès de l'autorité territoriale, du CST, des services et des agents ;
- **Axe 3** : Développer ses capacités à concevoir, mettre en œuvre, adapter et faire vivre une politique globale de Santé Sécurité au Travail ;
- **Axe 4** : Adapter ses compétences en matière de communication, de mise en place, de développement et d'animation de réseaux ;
- **Axe 5** : Adapter ses compétences à son contexte spécifique d'intervention.

Conseillers de prévention : Quelles formations au regard de l'arrêté du 29 janvier 2015 ?



NB : les journées d'actualité ne peuvent pas constituer une action relevant du dispositif de professionnalisation des assistants de prévention

L'articulation du parcours



L'année suivant la réalisation de sa formation continue obligatoire de 2 jours, le stagiaire Conseiller de Prévention doit réaliser son module de professionnalisation.

Exemple 1 :

Mme PREVENTIVE a réalisé sa formation initiale obligatoire de 7 jours (SX856) en septembre 2020 ; elle a réalisé sa formation continue obligatoire de 2 jours (SX857) durant l'année 2021 ; et elle devra réaliser 1 des modules proposés durant l'année 2022.

Exemple 2 :

Mr PREVENTIF a réalisé sa formation initiale obligatoire de 7 jours (SX856) en novembre 2019 et a réalisé sa formation continue obligatoire de 2 jours (SX857) en octobre 2020. Il a donc réalisé son premier module de professionnalisation en 2021 et doit réaliser, de nouveau, 1 des modules proposés durant l'année 2022.

IMPORTANT :

Le terme "**formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO-CP**" doit impérativement apparaître dans la rubrique Méthodes pédagogiques sur la fiche action du stage (visible sur le catalogue CNFPT en ligne) afin que le stage soit pris en compte dans le parcours de professionnalisation des Conseillers de Prévention.

Les stages proposés sont également accessibles aux stagiaires Non-Conseillers de Prévention dans le cadre de leur formation "Tout au long de leur carrière professionnelle".

Pour cette raison le stagiaire doit, lors de l'inscription,


**Préciser sa fonction de Conseiller de Prévention au stage et ;
Mentionner dans la partie motivation qu'il souhaite ce stage
dans le cadre du parcours de professionnalisation Conseiller de Prévention.**

L'OFFRE DE FORMATIONS PACA et Corse

FCO-CP

Formation continue
obligatoire des
conseillers de
prévention





Pour l'année 2024, les Conseillères et Conseillers de Prévention d'une collectivité territoriale peuvent choisir parmi les formations proposées dans ce catalogue. Dès à présent nous vous invitons à demander à votre service formation de vous inscrire.

Votre collectivité peut aussi solliciter le CNFPT pour réaliser une formation INTRA :

- Sur l'ensemble des formations mentionnées ici (voir directement votre antenne départementale) ;
- Pour toutes autres formations correspondant à votre politique interne de Prévention. Toutefois, le référentiel de formation sera soumis à validation au niveau national CNFPT.



L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 1 :

Maintenir et développer
ses connaissances
juridiques, techniques et
scientifiques sur les
risques et les moyens de
prévention



LA FORMATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS DE PRÉVENTION

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **7 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE


Code IEL : 20: SX856130
12-15/03/24+10-12/04/24

Cyrielle Besson
DELEGATION PACA
04 94 08 96 87

LA GARDE

Code IEL : 20: SX856131
16-19/09/24+14-16/10/24

Cyrielle Besson
DELEGATION PACA
04 94 08 96 87

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX856

PUBLIC

Agents amenés à exercer le métier de conseiller ou conseillère de prévention dans sa collectivité.

OBJECTIFS

- identifier le rôle et les missions de conseiller ou conseillère de prévention,
- animer une démarche de prévention.

CONTENU

- le contexte de la santé et la sécurité au travail,
- les acteurs internes et externes, leurs missions,
- les notions de responsabilités,
- le conseiller de prévention, son rôle, ses missions, son positionnement,
- la méthodologie et la mise en oeuvre de la démarche d'évaluation des risques professionnels,
- l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles,
- la politique de prévention,
- la coordination d'un réseau d'assistants de prévention,
- la veille réglementaire en santé et sécurité au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de formation et une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet.

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE PRÉVENTION - 1ÈRE ANNÉE

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE
Code IEL : 20: SX857131
05-06/02/24

Cyrielle Besson
DELEGATION PACA
04 94 08 96 87

LA GARDE
Code IEL : 20: SX857132

Cyrielle Besson
DELEGATION PACA
04 94 08 96 87

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX857

PUBLIC

Agents exerçant les missions de conseiller ou conseillère de prévention.

OBJECTIFS

- repérer les évolutions réglementaires impactant la fonction de conseiller ou conseillère de prévention,
- maîtriser l'utilisation des outils professionnels,
- opérer un bilan de sa pratique.

CONTENU

- retour d'expériences sur un an de pratique en collectivité,
- évolutions réglementaires impactant le geste professionnel,
- construction et pilotage d'un projet de prévention des risques,
- animation du réseau d'assistantes et d'assistants de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- avoir un an de pratique et avoir suivi la formation préalable obligatoire.

L'ERGONOMIE ET L'AMÉNAGEMENT DES POSTES DE TRAVAIL


Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:OL4DE085
12-13/11/24+02/12/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4DE

PUBLIC

- référent santé et sécurité,
- assistants de Prévention,
- conseillers de Prévention.

OBJECTIFS

- réaliser des analyses de postes de travail en utilisant des outils, matériels et équipements de mesures propres à l'ergonomie,
- avoir une approche globale des situations de travail dans le but d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail.

CONTENU

- la démarche ergonomique d'analyse des postes de travail : enjeux, outils, matériels et équipements,
- les facteurs de risques liés au poste et au lieu de travail et les moyens de prévention,
- analyses de postes de travail au travers d'exemples concrets rencontrés en collectivité (proposés par les stagiaires).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- travail en sous-groupes (analyses de postes de travail),
- FCO-AP,
- FCO-CP.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation à distance "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'Institut national de recherche et de sécurité - INRS et inscrire avec un projet d'aménagement en ergonomie.

L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 2 :

Développer ses capacités
de conseil et
d'assistance auprès de
l'autorité territoriale, du
CST, des services et des
agents



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

BASTIA
Code IEL : 08: SXPSY295
16-17/05/24

Céline PIETRI
DELEGATION CORSE

Code stage : SXPSY

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Former des secouristes
- Savoir reconnaître les premières manifestations ou l'aggravation de troubles mentaux
- Savoir se comporter de façon adaptée pour entrer en contact avec la personne et gagner sa confiance
- Connaître les ressources professionnelles et non-professionnelles pour orienter une personne ou l'aider à s'orienter vers les soins
- Améliorer la connaissance des troubles psychiques, des dispositifs de soins et d'accompagnement
- Renforcer la capacité des professionnels à orienter les personnes en crise de santé mentale

CONTENU

- Les définitions et la symptomatologie des troubles psychiques (troubles dépressifs, troubles bipolaires, troubles anxieux, troubles psychotiques),
- le retentissement des troubles psychiques sur la vie du patient,
- les premiers secours en cas de troubles dépressifs, de troubles anxieux ou en cas d'utilisation de substances,
- le rôle et le positionnement du secouriste en santé mentale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur les principaux troubles psychiatriques - Etudes de cas présentés sous format vidéos - Mises en situations concrètes par jeux de rôles - Remise d'un manuel de 150 pages à chaque participant et intitulé "Manuel des 1ers secours en santé mentale"

PRÉ-REQUIS

AUCUN

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 11K0D Infirmier ou infirmière et infirmier puériculteur ou infirmière puéricultrice
- 11K0F Médecin clinicien
- PE00C Santé et sécurité des personnels de crèche et petite enfance
- CIT09 La fonction d'encadrant en collectivité
- PM022 Agent ou agente de police municipale et de surveillance des voies publiques
- ITS2J Assistant ou assistante de Prévention
- ITS0C Travailleur ou travailleuse social
- I901G Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque
- SIT12 Assistant ou assistante éducatif petite enfance
- PE00D Santé et sécurité des personnels de crèche et petite enfance

LA MOBILISATION ET LA COHÉSION D'ÉQUIPE

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE
Code IEL : 20:XXM58396
15-17/01/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

Code stage : SXM58

PUBLIC

Cadres en situation d'encadrement d'équipe.

OBJECTIFS

- comprendre les processus de la motivation individuelle et collective.
- identifier les leviers de la cohésion d'équipe.
- construire une stratégie managériale créant les conditions favorables au développement de la motivation au travail.

CONTENU

- les processus de la motivation individuelle et collective (théories et concepts actualisés),
- les notions de dynamique de groupe et d'intelligence collective,
- la construction d'un système de valeurs partagées,
- la communication et les ressorts de la responsabilisation au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques, conceptuels et opérationnels.
- études de cas et mises en situation.
- Echanges et débats à partir des situations de travail.
- Formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO CP.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1B2B L'animation et le pilotage de son équipe et de sa direction

L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 3 :

Développer ces capacités
à concevoir, mettre en
œuvre, adapter et faire
vivre une politique
globale de Santé Sécurité
au Travail



LA DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE PROJET

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE
Code IEL : 20: SXB70302
20-21/02/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20: SXB70247
26-27/03/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

DIGNE-LES-BAINS
Code IEL : 20: SXB70290
10-11/02/25

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXB70

PUBLIC

Agents souhaitant s'approprier les éléments fondamentaux pour comprendre la démarche projet.

OBJECTIFS

- décrire la notion de projet,
- définir et clarifier le concept de projet,
- repérer le déroulement, les phases et les étapes clés de la démarche de conduite de projet,
- analyser la commande et formaliser les objectifs du projet,
- contextualiser le mode projet dans l'environnement de travail.

CONTENU

- les fondements du mode de travail en projet : l'émergence de cette modalité de travail, définition et typologie de projets,
- les composantes organisationnelles du mode projet,
- le lancement, la création de l'espace projet, la planification, le pilotage, la gestion, la validation, l'évaluation,
- les outils numériques et la boîte à outils de la démarche projet,
- la communication sur le projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'une e-formation, accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. La formation se compose de 1 h de formation à distance, puis d'un jour présentiel, suivi de 5h de formation à distance, et d'un jour présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle.

LA DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE PROJET

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

BASTIA
Code IEL : 08: SXB70306
19-20/09/24

Marina Marchetti
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXB70

PUBLIC

Agents souhaitant s'approprier les éléments fondamentaux pour comprendre la démarche projet.

OBJECTIFS

- décrire la notion de projet,
- définir et clarifier le concept de projet,
- repérer le déroulement, les phases et les étapes clés de la démarche de conduite de projet,
- analyser la commande et formaliser les objectifs du projet,
- contextualiser le mode projet dans l'environnement de travail.

CONTENU

- les fondements du mode de travail en projet : l'émergence de cette modalité de travail, définition et typologie de projets,
- les composantes organisationnelles du mode projet,
- le lancement, la création de l'espace projet, la planification, le pilotage, la gestion, la validation, l'évaluation,
- les outils numériques et la boîte à outils de la démarche projet,
- la communication sur le projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'une e-formation, accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. La formation se compose de 1 h de formation à distance, puis d'un jour présentiel, suivi de 5h de formation à distance, et d'un jour présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- CIT09 La fonction d'encadrant en collectivité
- IPO06 Innovation publique

LE PILOTAGE DE PROJET : L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION, L'ANIMATION (MODULE 2)

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE

Code IEL : 20: SX0A7534
13-15/03/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

LA GARDE

Code IEL : 20: SX0A7544
10-12/04/24

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
0494089685

AIX-EN-PROVENCE

Code IEL : 20: SX0A7527
18-20/06/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

Code stage : SX0A7

PUBLIC

- cheffes et chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique,
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet,
- managers ou manageuses d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- maîtriser les techniques de pilotage de projets divers,
- construire sa capacité à mettre au point un dispositif de pilotage de projet,
- maîtriser les aspects organisationnels du projet,
- savoir développer l'animation de l'équipe projet,
- savoir intégrer la complexité et les aléas dans le déroulement d'un projet.

CONTENU

- rappel de l'étape de cadrage du projet (cf module SXB69 «Le pilotage de projet : le cadrage »),
- la complexité et la transformation de la commande,
- l'ordonnancement et la planification,
- les dispositifs de pilotage et d'anticipation des risques,
- la structuration des ressources,
- l'animation de l'équipe projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- simulation de séquence de projet,
- formation continue obligatoire des conseillers et des conseillères de prévention - FCO CP.

PRÉ-REQUIS

- travailler en mode projet,
- avoir suivi le module SXB69 "Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)" de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

LE PILOTAGE DE PROJET : LA COMMUNICATION, L'ÉVALUATION, LA CAPITALISATION (MODULE 3)

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE

Code IEL : 20: SXBOG192
15-16/01/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

AIX-EN-PROVENCE

Code IEL : 20: SXBOG193
05-06/02/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

LA GARDE

Code IEL : 20: SXBOG247
23-24/09/24

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
0494089685

Code stage : SXBOG

PUBLIC

- cheffes ou chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique.
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet.
- managers ou managées d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- maîtriser les savoir-faire managériaux spécifiques au chef ou à la cheffe de projet.
- développer une sensibilité aux réactions humaines provoquées par le projet, son objet et son déroulement.
- construire une stratégie de communication.
- mettre en oeuvre un protocole d'évaluation et de capitalisation répondant aux enjeux d'amélioration continue de l'action publique.

CONTENU

- la dimension humaine du projet.
- le management du chef ou de la cheffe de projet.
- susciter l'adhésion au projet et l'engagement dans le processus: sens et cohérence.
- les temps participatifs du projet.
- la stratégie de communication.
- l'évaluation du projet (sa conception, sa réalisation), et apprendre de lui.
- la capitalisation et la valorisation du projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Réalisation du sociogramme du projet.

PRÉ-REQUIS

- travailler en mode projet.
- avoir suivi les modules SXB69 « Le pilotage de projet : le cadrage (module 1) » et SX0A7 « Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation (module 2) » de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

LE PILOTAGE DE PROJET : LES OUTILS DE PILOTAGE (MODULE 5)

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE

Code IEL : 20: SXOA5168
30/09-02/10/24

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
0494089685

Code stage : SXOA5

PUBLIC

- cheffes et chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique,
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet,
- managers ou manageuses d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- identifier les différents outils d'aide au pilotage de projet,
- savoir distinguer les outils d'aide au pilotage par les livrables par les ressources, par les activités,
- savoir adapter et utiliser les outils fondamentaux,
- savoir repérer les avantages et les inconvénients des principaux outils.

CONTENU

- fiche d'identité du projet : logigramme, sociogramme, procédogramme, ordinoigramme, QQQCM,
- tableau de représentation des tâches,
- le diagramme de GANTT,
- la méthode PERT,
- les outils d'automatisation du reporting :
 - méthode PDM (Precedence Diagram Method),
 - les principaux logiciels d'aide au pilotage (propriétaire et open source),
- analyse de la pertinence de certains outils connus (MS Project),
- plan de communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices de découverte et de mise en oeuvre réalisés seul et en équipe.

PRÉ-REQUIS

- Travailler en mode projet,
- Avoir suivi les modules SXB69 "Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)", SXOA7 « Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation (module 2) » et SXBOG « Le pilotage de projet : la communication, l'évaluation, la capitalisation (module 3) » de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

LA PRISE DE NOTES ET LA RÉDACTION DE COMPTES RENDUS

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE

Code IEL : 20:SXX1M9CY
29-31/01/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

VITROLLES

Code IEL : 20:SXX1M9CV
28-30/05/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

SORGUES

Code IEL : 20:SXX1M9CH
05-07/06/24

Géraldine Icard
DELEGATION PACA
04 90 39 79 06

CEYRESTE

Code IEL : 20:SXX1M9CX
11-13/06/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

DIGNE-LES-BAINS

Code IEL : 20:SXX1M9C6
17-19/06/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

ARLES

Code IEL : 20:SXX1M9CU
08-10/07/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Code IEL : 20:SXX1M9CR
11-13/09/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

SORGUES

Code IEL : 20:SXX1M9CI
11-13/12/24

Géraldine Icard
DELEGATION PACA
04 90 39 79 06

Code stage : SXX1M

PUBLIC

Agents amenés à rédiger des comptes rendus.

OBJECTIFS

- réaliser une prise de notes efficace.
- identifier et mettre en œuvre les types de rédaction de compte rendu.
- adopter un style clair et concis.

CONTENU

- les fondamentaux pour une prise de notes efficace,
- les différents outils de prise de notes (linéaire, modulaire, carte mentale, grille),
- les différents types de compte rendu (définition, caractéristiques et enjeux),
- la hiérarchisation des informations,
- la reformulation fidèle à l'objet,
- la présentation et la lisibilité du compte rendu.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes,
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative

LA PRISE DE NOTES ET LA RÉDACTION DE COMPTES RENDUS

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AJACCIO
Code IEL : 08-SXK1M9D2
25-27/03/24

Stella FELICI
DELEGATION CORSE

Code stage : SXK1M

PUBLIC

Agents amenés à rédiger des comptes rendus.

OBJECTIFS

- réaliser une prise de notes efficace.
- identifier et mettre en œuvre les types de rédaction de compte rendu.
- adopter un style clair et concis.

CONTENU

- les fondamentaux pour une prise de notes efficace.
- les différents outils de prise de notes (linéaire, modulaire, carte mentale, grille).
- les différents types de compte rendu (définition, caractéristiques et enjeux).
- la hiérarchisation des informations.
- la reformulation fidèle à l'objet.
- la présentation et la lisibilité du compte rendu.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes.
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative
- CIT09 La fonction d'encadrant en collectivité
- ITSOB Assistant ou assistante de direction
- ITS56 Développer son efficacité au travail

LA RÉDACTION D'UNE LETTRE ADMINISTRATIVE ET D'UN COURRIEL

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

CUGES-LES-PINS
Code IEL : 20:SXX1N840
22-23/02/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXX1N893
11-12/03/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

VOLX
Code IEL : 20:SXX1N815
27-28/05/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

LA GARDE
Code IEL : 20:SXX1N841
04-05/09/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

ARLES
Code IEL : 20:SXX1N836
05-06/09/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXX1N837
16-17/09/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

SORGUES
Code IEL : 20:SXX1N824
30/09-01/10/24

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

GAP
Code IEL : 20:SXX1N831
10-11/02/25

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SXX1N

PUBLIC

Agents amenés à rédiger de manière habituelle et régulière des lettres administratives et/ou des courriels.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux d'écriture d'une lettre administrative et d'un courriel,
- maîtriser les différents contenus et formes de présentation,
- rédiger de manière claire, accessible et précise.

CONTENU

- les principes de l'écriture administrative,
- les règles de formulation,
- la présentation et le plan de la lettre administrative,
- les caractéristiques du courriel,
- les règles-clés relatives à la rédaction de l'objet,
- la rédaction du message.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes,
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Rédiger régulièrement des lettres administratives et/ou des courriels.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative

LA RÉDACTION D'UNE LETTRE ADMINISTRATIVE ET D'UN COURRIEL

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AJACCIO
Code IEL : 08.SXK1N843
14-15/11/24

Stella FELICI
DELEGATION CORSE

Code stage : SXK1N

PUBLIC

Agents amenés à rédiger de manière habituelle et régulière des lettres administratives et/ou des courriels.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux d'écriture d'une lettre administrative et d'un courriel,
- maîtriser les différents contenus et formes de présentation,
- rédiger de manière claire, accessible et précise.

CONTENU

- les principes de l'écriture administrative,
- les règles de formulation,
- la présentation et le plan de la lettre administrative,
- les caractéristiques du courriel,
- les règles-clés relatives à la rédaction de l'objet,
- la rédaction du message.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes,
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Rédiger régulièrement des lettres administratives et/ou des courriels.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative
- ITS0B Assistant ou assistante de direction
- ITS56 Développer son efficacité au travail

L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 4 :

Adapter ses compétences
en matière de
communication, de mise
en place, de
développement et
d'animation de réseaux



LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SORGUES

Code IEL : 20:SXX1G9RQ
21-23/02/24

Géraldine Icard
DELEGATION PACA
04 90 39 79 06

AIX-EN-PROVENCE

Code IEL : 20:SXX1G9S3
05-07/06/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

MARSEILLE

Code IEL : 20:SXX1G9SP
10-12/09/24

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

LA GARDE

Code IEL : 20:SXX1G9SA
11-13/09/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

DIGNE-LES-BAINS

Code IEL : 20:SXX1G9RE
24-26/09/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SORGUES

Code IEL : 20:SXX1G9TR
09-11/12/24

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Code IEL : 20:SXX1G9TS
11-13/12/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Code stage : SXX1G

PUBLIC

Agents amenés à travailler en binôme, en équipe ou encore en mode transversal souhaitant améliorer et fluidifier ses relations avec les autres.

OBJECTIFS

- connaître et mettre en œuvre les principes de la communication interpersonnelle,
- adapter stratégiquement son positionnement en fonction de l'interlocuteur et des enjeux,
- réagir efficacement dans une relation.

CONTENU

- les fondamentaux de la communication interpersonnelle :
 - la communication non-verbale, para-verbale, verbale,
 - l'écoute active,
 - la reformulation,
 - les modes de questionnement,
 - les phénomènes qui parasitent une relation.
- les objectifs de communication et la construction du message :
 - l'analyse des enjeux,
 - la construction et la forme de sa communication.
- l'adaptation aux interlocuteurs :
 - l'analyse des situations de communication,
 - la présentation et la défense de ses idées sans tension,
 - l'ajustement du langage en fonction de ses interlocuteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques, de diagnostics, de cas pratiques et de mises en situation à partir de l'expérience des participants,
- échange de bonnes pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative
- 19018 Chargé ou chargée d'accueil
- 19018 Chargé ou chargée d'accueil

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AJACCIO
Code IEL : 08-SXK1G9SD
13-15/03/24

Stella FELICI
DELEGATION CORSE

Code stage : SXK1G

PUBLIC

Agents amenés à travailler en binôme, en équipe ou encore en mode transversal souhaitant améliorer et fluidifier ses relations avec les autres.

OBJECTIFS

- connaître et mettre en œuvre les principes de la communication interpersonnelle,
- adapter stratégiquement son positionnement en fonction de l'interlocuteur et des enjeux,
- réagir efficacement dans une relation.

CONTENU

- les fondamentaux de la communication interpersonnelle :
 - la communication non-verbale, para-verbale, verbale,
 - l'écoute active,
 - la reformulation,
 - les modes de questionnement,
 - les phénomènes qui parasitent une relation.
- les objectifs de communication et la construction du message :
 - l'analyse des enjeux,
 - la construction et la forme de sa communication.
- l'adaptation aux interlocuteurs :
 - l'analyse des situations de communication,
 - la présentation et la défense de ses idées sans tension,
 - l'ajustement du langage en fonction de ses interlocuteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques, de diagnostics, de cas pratiques et de mises en situation à partir de l'expérience des participants,
- échange de bonnes pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19014 Assistant ou assistante de direction
- 19015 Assistant ou assistante de gestion administrative
- 19018 Chargé ou chargée d'accueil
- 19018 Chargé ou chargée d'accueil
- ITS0B Assistant ou assistante de direction
- ITS53 Chargé ou chargée d'accueil
- ITS56 Développer son efficacité au travail

LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS EN SITUATION DE CRISE

Obligation réglementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SX2G5133
29-31/01/24

Virginie Arilla Bravo
OCCITANIE
05 62 11 38 48

Code stage : SX2G5

PUBLIC

Responsables de communication, chargées et chargés de communication.

OBJECTIFS

- anticiper, identifier et analyser une situation de crise,
- identifier les acteurs et relais en interne et externe,
- mettre en place une stratégie de communication appropriée,
- gérer les relations avec les médias.

CONTENU

- la définition de la notion de crise, les cas de crises possibles,
- les spécificités de la communication de crise : contexte et enjeux,
- la stratégie de gestion de crise : les outils et supports, les messages, les acteurs,
- la cellule de crise,
- le fonctionnement de la presse en situation de crise, l'organisation à mettre en place, l'interview,
- la sortie de crise et la gestion de l'après-crise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, études de cas, ateliers, analyse d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Aucun

L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 5 : Adapter ses compétences à son contexte spécifique d'intervention



LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

BESANÇON
Code IEL : 81: SX82M013
24-25/01/24

Ninon PFEFFERKORN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 85 38 80 03

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SX82M019
25-26/03/24


Robert SIBBOUN
OCCITANIE
05 62 11 38 42

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Code IEL : 84: SX82M018
15/05/24+16/05/24

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

POITIERS
Code IEL : 86: SX82M017
12-13/06/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX82M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

L'ERP et son cadre de gestion

- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SXQLM199
04-05/03/24

Robert SIBBOUN
OCCITANIE
05 62 11 38 42

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20: SXQLM194
06-07/05/24

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

LA GARDE
Code IEL : 20: SXQLM196
05-06/09/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQLM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 11Q14 Responsable des bâtiments
- 12Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)
- 19008 Agent ou agente d'exploitation des équipements sportifs et ludiques

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 3 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

PANTIN
Code IEL : 84: SX86M007
12/03/24+13/03/24+14/03/24

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

POITIERS
Code IEL : 86: SX86M006
02-04/04/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SX86M009
30/09-02/10/24

Robert SIBBOUNI
OCCITANIE
05 62 11 38 42

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX86M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

LIMOGES
Code IEL : 86: SX83M011
15-16/05/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX83M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

POITIERS
Code IEL : 86: SXQYM010
02-03/10/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQYM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

BESANÇON
Code IEL : 81: SX82M013
24-25/01/24

Ninon PFEFFERKORN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 85 38 80 03

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SX82M019
25-26/03/24

Robert SIBBOUN
OCCITANIE
05 62 11 38 42

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Code IEL : 84: SX82M018
15/05/24+16/05/24

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

POITIERS
Code IEL : 86: SX82M017
12-13/06/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX82M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

L'ERP et son cadre de gestion

- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

POITIERS
Code IEL : 86: SXQYM010
02-03/10/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

CORTE
Code IEL : 08: SXQYM009
17-18/10/24

Jérôme Boggio
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQYM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)
- ITS2J Assistant ou assistante de Prévention
- I901G Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque

LA SÉCURITÉ INCENDIE, L'ACCESSIBILITÉ ET LA SURETÉ DES ERP DE TYPE R ÉTABLISSEMENTS D'ÉVEIL, D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION, CENTRES DE VACANCES, DE LOISIRS

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau Expertise

POITIERS
Code IEL : 86: SXQMQ023
14-15/02/24

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

LILLE
Code IEL : 83: SXQMQ025
05-06/02/24

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

MÂCON
Code IEL : 81: SXQMQ022
13-14/05/24

Ninon PFEFFERKORN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 85 38 80 03

MONTPELLIER
Code IEL : 87: SXQMQ024
10-11/06/24

Robert SIBBOUN
OCCITANIE
05 62 11 38 42

ISSY-LES-MOULINEAUX
Code IEL : 84: SXQMQ021
10/10/24+11/10/24

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQMQ

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP de type R
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP de type R
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité, l'accessibilité et la sureté dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public de type R
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie et de la sureté dans les bâtiments et établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire et de la qualité d'usage.

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion.
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité et la sûreté
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP de type R
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté
- Accessibilité, sécurité incendie sous contraintes de sureté

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sûreté
- Disposer d'une adresse courriel individuelle,
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet et équipé d'un dispositif audio, d'un microphone et d'une webcam

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)
- I1S08 Responsable ou cadre chargé des équipements sportifs

LA SÉCURITÉ INCENDIE, L'ACCESSIBILITÉ ET LA SURETÉ DES ERP DE TYPE N : RESTAURATIONS SCOLAIRES

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Expertise**

ISSY-LES-MOULINEAUX
Code IEL : 84: SXQGM011
12/06/24+13/06/24

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQGM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP de type N
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP de type N
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité, l'accessibilité et la sureté dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public de type N
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie et de la sureté dans les bâtiments et établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre réglementaire et de la qualité d'usage

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion.
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité et la sûreté
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP de type N
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté
- Accessibilité, sécurité incendie sous contraintes de sureté

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sûreté
- Disposer d'une adresse courriel individuelle.
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet et équipé d'un dispositif audio, d'un microphone et d'une webcam

RÉACTUALISATION DE LA FORMATION "HYGIÈNE ALIMENTAIRE"

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour en présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE

Code IEL : 20: SX30V317
30/01/24

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

GAP

Code IEL : 20: SX30V313
28/05/24

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

SORGUES

Code IEL : 20: SX30V312
01/07/24

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

ARLES

Code IEL : 20: SX30V315
10/09/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

VOLX

Code IEL : 20: SX30V310
02/10/24

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

AIX-EN-PROVENCE

Code IEL : 20: SX30V316
03/10/24

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Code IEL : 20: SX30V314
07/10/24

Samir Yacoubi
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30V

PUBLIC

Agents ayant déjà suivi des formations sur l'hygiène alimentaire. Agents de restauration, cuisiniers et cuisinières, magasiniers et magasinnières, chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses.

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances en matière d'hygiène alimentaire, et donc :

- identifier les risques en matière d'hygiène alimentaire en restauration collective,
- intégrer les bonnes pratiques d'hygiène dans ses activités professionnelles,
- situer son action dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire de l'unité de restauration.

CONTENU

- les aliments et les risques pour le convive :
 - l'introduction des notions de danger et de risque,
 - dangers microbiologiques et leurs moyens de maîtrise,
 - dangers physiques, chimiques, biologiques.
- les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) :
 - hygiène du personnel et des manipulations,
 - chaîne du chaud et chaîne du froid,
 - marche en avant dans le temps et dans l'espace,
 - nettoyage et désinfection des locaux et matériels.
- les fondamentaux des réglementations communautaire et nationale :
 - la responsabilité des opérateurs,
 - le Paquet hygiène,
- le plan de maîtrise sanitaire : BPH, procédures élaborées selon les principes de l'HACCP, traçabilité et gestion des non-conformités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques et étude de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux agents de restauration qui ont déjà suivi une formation sur l'hygiène alimentaire telle SX30U "L'hygiène alimentaire en production de repas" ou SXK2X "L'hygiène alimentaire en distribution de repas". Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19003 Agent et agente de restauration
- 19012 Cuisinier ou cuisinière
- I2M00 La qualité sanitaire des repas

RÉACTUALISATION DE LA FORMATION "HYGIÈNE ALIMENTAIRE"

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour en présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

BASTIA
Code IEL : 08: SX30V321
28/02/24

Marina Marchetti
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30V

PUBLIC

Agents ayant déjà suivi des formations sur l'hygiène alimentaire. Agents de restauration, cuisiniers et cuisinières, magasiniers et magasinnières, chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses.

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances en matière d'hygiène alimentaire, et donc :

- identifier les risques en matière d'hygiène alimentaire en restauration collective,
- intégrer les bonnes pratiques d'hygiène dans ses activités professionnelles,
- situer son action dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire de l'unité de restauration.

CONTENU

- les aliments et les risques pour le convive :
 - l'introduction des notions de danger et de risque,
 - dangers microbiologiques et leurs moyens de maîtrise,
 - dangers physiques, chimiques, biologiques.
- les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) :
 - hygiène du personnel et des manipulations,
 - chaîne du chaud et chaîne du froid,
 - marche en avant dans le temps et dans l'espace,
 - nettoyage et désinfection des locaux et matériels.
- les fondamentaux des réglementations communautaire et nationale :
 - la responsabilité des opérateurs,
 - le Paquet hygiène,
- le plan de maîtrise sanitaire : BPH, procédures élaborées selon les principes de l'HACCP, traçabilité et gestion des non-conformités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques et étude de cas. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux agents de restauration qui ont déjà suivi une formation sur l'hygiène alimentaire telle SX30U "L'hygiène alimentaire en production de repas" ou SXX2X "L'hygiène alimentaire en distribution de repas". Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19003 Agent et agente de restauration
- 19012 Cuisinier ou cuisinière
- I2M00 La qualité sanitaire des repas
- IZ00A Agent ou agente de restauration
- ITS2J Assistant ou assistante de Prévention

LA SÉCURITÉ DU MATÉRIEL ET DES PERSONNES DANS LES ATELIERS DE MÉCANIQUE

Obligation réglementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LUCCIANA
Code IEL : 08: SXAOM024
22/01/24+23/01/24

Jérôme Boggio
DELEGATION CORSE

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAOM

PUBLIC

- cadres et responsables de centres techniques, parcs de véhicules, engins et matériels.

OBJECTIFS

Appréhender, anticiper et gérer les risques dans les ateliers .

CONTENU

- troubles musculo squelettiques, brulures, risques mécaniques, électriques, chimiques, d'exposition aux produits volatils, chutes
- risques incendie, routiers
- dispositions réglementaires (DU)

Prévention des risques de chutes :

- équipements de travail, outillage, matériel de levage
- formation du personnel, entretien, contrôles réglementaires
- ventilation et extraction des fumées. Stockage produits chimiques, déchets

Vêtements de travail et équipements individuels de protection (EPI) :

- présentiel
- caractéristiques requises, gants, chaussures, lunettes de sécurité, protections respiratoires, contre le bruit

EPI risques spécifiques :

- risque routier. Urgence et évacuation incendie
- premiers secours
- produits dangereux
- circulation des personnes et des véhicules
- référents prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquence distancielle :Format classe inversée

- apports théoriques et méthodologiques
- témoignages
- questionnaire

Séquence présentielle :

- apports théoriques
- échanges d'expériences
- études de cas
- présentation de projets

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle
- accéder à un ordinateur connecté à Internet et équipé d'un dispositif audio, d'un microphone et d'une webcam

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 13Q02 Responsable de Centres techniques, parcs de véhicules, engins et matériels
- IBA1A Agent ou agente de maintenance des bâtiments
- ITS2J Assistant ou assistante de Prévention

VOS CONTACTS



POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ LES SERVICES DE LA DÉLÉGATION [EN CLIQUANT ICI](#)

